

Communiqué de presse

La Suisse comme modèle pour traiter les cas d'abus en Europe

Le conseiller fédéral Beat Jans, l'Office fédéral de la justice et la Fondation Guido Fluri montrent au Conseil de l'Europe comment le travail de mémoire et de réparation peut fonctionner. La Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies chargée de la question de la violence contre les enfants a reconnu et salué la réévaluation basée sur le modèle suisse.

Strasbourg, 6 décembre 2024

Le succès de l'initiative sur la réparation de la Fondation Guido Fluri et de la loi fédérale suisse sur les mesures de coercition à des fins d'assistance et les placements extrafamiliaux (LMCFA) qui l'accompagne ont suscité un vif intérêt au niveau international. Des groupes de victimes de toute l'Europe ont fondé, sur le modèle de l'initiative suisse sur la réparation, la « Justice Initiative » européenne, qui fait depuis lors du lobbying auprès du Conseil de l'Europe en faveur d'un travail de mémoire sur le modèle suisse. Cette année, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a ainsi approuvé, sans opposition, une résolution selon laquelle les Etats membres doivent reconnaître les abus commis dans leurs pays, accorder une réparation aux personnes concernées, entreprendre un travail de mémoire complet et améliorer la prévention. « En Europe, les abus commis sur des enfants, qu'ils soient victimes de prédateurs sexuels, de violence gratuite ou de mauvais traitements dans des institutions publiques, privées ou religieuses, qui devraient être des havres de paix, ne doivent plus jamais être ignorés », stipule la résolution 2533 du Conseil de l'Europe. « Cette résolution est une étape importante pour l'Europe », déclare Guido Fluri, président de Justice Initiative : « En Suisse, grâce à un travail de mémoire rigoureux, une part de justice a été rétablie auprès de 12 000 personnes victimes d'abus. Il est maintenant temps que les survivants d'abus du reste de l'Europe obtiennent eux aussi justice ».

Le ministre suisse de la justice Beat Jans appelle les États membres à agir

Dans de nombreux pays européens, le traitement des cas d'abus n'en est qu'à ses débuts. Plus de 100 ministres, ambassadeurs, députés politiques, ONG et victimes d'abus de toute l'Europe se sont donc réunis aujourd'hui au Conseil de l'Europe pour apprendre du savoir-faire suisse lors d'une conférence. Le ministre de la Justice Beat Jans a expressément salué le fait que les pays du Conseil de l'Europe se soient saisis de cette thématique difficile. Car : « Protéger et promouvoir le bien-être des enfants est l'une des choses les plus importantes et les plus nobles pour lesquelles on puisse s'engager politiquement », a déclaré le ministre de la justice, avant d'ajouter : « Vous avez les cartes en main, car en tant que politiciennes et politiciens, vous pouvez élaborer des lois et les modifier. En regardant, en écoutant, en traitant les abus sur les enfants et en améliorant leur protection, vous pouvez contribuer grandement à la force de votre pays ».

Les cas d'abus ne sont souvent pas traités - il est urgent d'agir en Europe

Un travail de mémoire et de réparation est urgent. Justice Initiative a soutenu une étude sur les cas d'abus en Europe réalisée par l'organisation partenaire Protect Children auprès de 22'000 personnes concernées qui conclut que la plupart des abus entraînent des conséquences graves telles que, entre autres, des dépressions, des perturbations dans les relations interpersonnelles et des troubles anxieux. De nombreuses personnes ayant survécu à des abus font également état d'obstacles importants à la divulgation. Il s'agit, notamment selon leurs réponses, d'un sentiment de honte, d'un manque de courage ou de la conviction que la révélation ne serait d'aucune aide. Bien que 67 % des victimes aient révélé ce qu'elles avaient vécu, près de la moitié ne l'ont signalé que 11 ans après

l'expérience de la violence. Même après avoir révélé les violences sexuelles subies pendant l'enfance, 69 % des survivants n'ont reçu aucun soutien et 89 % rapportent que la révélation n'a pas conduit à une enquête de police. Selon les auteurs de l'étude de Protect Children, la résolution 2533 du Conseil de l'Europe, qui exige un travail de mémoire et réparation complet, est donc nécessaire de toute urgence.

Premiers cas de réparation en politique internationale selon la résolution et le modèle suisse

Lors de la conférence, plusieurs ministres et personnalités politiques sont intervenus pour promouvoir un travail de mémoire sur le modèle suisse. C'est le cas par exemple de la députée française Karine Lebon, qui déposera dans les semaines à venir une proposition de loi afin que les enfants de l'île de La Réunion, séparés de leur famille et ayant souvent subi des violences massives, obtiennent une indemnisation : « Sans réparation, il n'y a pas de justice », a déclaré la députée française, qui pense également à la solution suisse dans son texte de loi. Adnan Delić, ministre du travail et des affaires sociales de la Fédération de Bosnie-Herzégovine, a annoncé une amélioration du système de protection de l'enfance par le biais d'une modification de la législation : « Parmi nos priorités figure le renforcement du système de placement d'enfants par le biais de modifications législatives ainsi que la création d'une autorité de surveillance pour contrôler de manière adéquate les droits des enfants, leur sécurité et leur protection contre la violence, notamment dans le cas de séjours de longue durée dans des institutions sociales ».

La représentante spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies salue le travail de réparation basé sur le modèle suisse

Dr Najat Maalla M'jid, Représentante spéciale des Nations unies pour la violence contre les enfants, a eu des mots élogieux pour de telles initiatives : « Nous savons que le placement en institution expose les enfants à différentes formes de violence et peut avoir de graves et durables conséquences pour les enfants ». C'est pourquoi la résolution du Conseil de l'Europe, qui demande que les cas d'abus soient traités selon le modèle suisse, est si importante : « Je salue les lignes directrices contenues dans cette résolution pour prévenir et combattre la violence à l'égard des enfants dans les institutions publiques, privées et religieuses », a déclaré la Représentante spéciale de l'ONU dans son discours.

Developing Teams - Nouvelles impulsions dans le contexte de l'Église catholique pour le safeguarding

Le père Hans Zollner, directeur de l'Institut d'anthropologie de l'Université pontificale grégorienne à Rome et principal expert de l'Église catholique dans le domaine de la protection de l'enfance, a annoncé une nouvelle initiative en rapport avec la résolution 2533 du Conseil de l'Europe. Désormais, des « Developing Teams » doivent collaborer avec des spécialistes sur place. En collaboration avec des spécialistes locaux, ces Developing Teams doivent, dans un premier temps, évaluer dans les diocèses du sud et du sud-est de l'Europe les facteurs qui ont un impact positif sur la conception et la mise en œuvre de mesures de protection sur place. Il s'agit de la protection des enfants contre les violences sexuelles et du safeguarding, c'est-à-dire de la création d'espaces et de relations sûrs. Il s'agit là d'une nouveauté. Les résultats des recherches et les conclusions à en tirer pour une amélioration pratique de l'efficacité et de l'efficience du safeguarding seront présentés à un large public. Les coûts de la mise en place et des premières enquêtes des Developing Teams locales sont pris en charge par la Fondation Guido Fluri.

Plus d'informations :

- Vers la résolution 2533 du Conseil de l'Europe : [L'APCE appelle à reconnaître la maltraitance des enfants dans les institutions en Europe, en suivant une bonne pratique suisse](#)
- Global Report « Our Voice » – Enquête sur les abus: <https://www.suojellaanlapsia.fi/en/post/our-voice-global-report>

Veillez adresser vos demandes d'interview à Nik Schwab : nik@bransonkirk.com